

La Règle “JOMINI”

Ces listes calculées selon le budget consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS
- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)

G – Portugal

G2 – Après les réformes de 1767

26 régiments d'infanterie régulière à 2 bataillons portant les noms des régions d'attache, moins 3 envoyés au Brésil en 1767 et 1 levé en 1797

43 régiments de milice (régiments auxiliaires)

24 brigades de milice Ordenanza

12 régiments de cavalerie moyenne

4 régiments d'artillerie de 8 batteries puis de 10 compagnies (1790) qui servaient essentiellement des forts.

En 1794, un détachement d'artillerie de campagne fut fait avec 4 canons de 3 livres, 2 de 6 livres et 6 obusiers de 6 livres.

2 compagnies d'artillerie à cheval créées en 1797 et dissoutes le 22 janvier 1804.

En 1796 est créée la « Légion des troupes légères » : 1 bataillon d'infanterie légère, 1 régiment de cavalerie légère et 1 batterie d'artillerie à cheval de 6 livres, rapidement incorporée dans l'artillerie de ligne en juillet 1803.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 10 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	70	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
5	28	Régiments d'infanterie régulière à 2 bataillons	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	26 bataillons en 1767 (plus 6 au Brésil) et 28 en 1797
0	86	Régiments de milice (régiments auxiliaires)	Infanterie lourde Recrues Hésitants 3 plaq	16	
0	192	Milice Ordenanza	Infanterie lourde Recrues Irréguliers 3 plaq	14	
1	12	Régiments de cavalerie	Cavalerie légère Normal faibles 2 plaq	19	
1	40	Unités d'artillerie	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Essentiellement de position
0	1	Détachement d'artillerie de campagne	Artillerie légère Normal 3 plaq	63	En 1794

La Règle “JOMINI”

0	2	Compagnies d'artillerie à cheval	Artillerie légère à cheval Normal 3 plaq	70	créées en 1797 et dissoutes le 22 janvier 1804
Troupes de la « Légion des troupes légères »					
0	1	Bataillon d'infanterie légère de la « Légion des troupes légères »	Infanterie légère Normal solides 4 plaq	33	En 1796
0	1	Régiment de cavalerie légère de la « Légion des troupes légères »	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	En 1796
0	1	Batterie d'artillerie à cheval de 6 livres de la « Légion des troupes légères »	Artillerie légère à cheval Normal 3 plaq	70	En 1796, incorporée dans l'artillerie de ligne en juillet 1803.